



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

FCO (FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE) - MARCHANDISES

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

contact@cer-lopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

35 heures, sur 5 jours consécutifs ou en deux sessions de formations dispensées au cours d'une période de trois mois maximum. La première session est de 3 jours consécutifs, la seconde de 2 jours également consécutifs.

LIEU DE LA FORMATION :
Nous consulter

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

Réf : TSP1-1-008

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre au conducteur routier de marchandises d'actualiser ses connaissances et de parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle
- Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession.
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
- Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard
- Le candidat devra savoir gérer son stress et être capable de réaliser ces objectifs en autonomie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports et à la sécurité routière et aux techniques et comportement en conduite.
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle (actualisation des connaissances).
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances).
- Service, logistique.
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

FCO (FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE) - MARCHANDISES

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis C ou CE est requis au cours de toute période consécutive de cinq ans de leur vie professionnelle.
- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou CE en cours de validité.
- Justifier de la carte de qualification des conducteurs.

ACCESSIBILITE

Après avis du médecin agréé par la préfecture, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

RESULTATS ATTENDUS

Délivrance de la carte de qualification de conducteur

DELAIS D'ACCES

1 semaine à 3 mois selon le financement.

Pour plus d'information, merci de nous consulter

ENCADREMENT

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et/ou livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Test final d'auto-évaluation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi l'intégralité de la formation
- Modalités d'évaluation : Un candidat en réussite à l'examen, aura validé ses savoir être (gestion du stress, autonomie, ponctualité et assiduité). Un candidat en échec à l'examen sera évalué sur ses savoir être pour obtenir son attestation.
- Conditions de présentation à l'examen : Ponctualité et assiduité seront deux conditions complémentaires à respecter.

SANCTION DE LA FORMATION : FCO pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur